

## Economie | Municipales : Les propositions de la CCI de la Haute-Vienne aux candidats



Pour prendre part pleinement à la campagne des élections municipales, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et la Haute-Vienne a planché, depuis le mois de septembre, sur des propositions économiques pour le développement de Limoges, de son agglomération et des principales villes du département à savoir, Bellac, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche et Saint-Léonard-de-Noblat. Imprimé à 14 000 exemplaires, il a été envoyé voilà deux semaines à tous les candidats à l'élection municipale et communautaire ainsi qu'à l'ensemble des chefs d'entreprise haut-viennois. L'objectif de son président Pierre Massy, qui ne sera d'ailleurs présent sur aucune liste, et des décideurs économiques locaux est de prendre le pouls de ce qu'attendent les futurs élus de l'organisme consulaire.

Des propositions « concrètes et réalistes pour l'avenir et le développement de notre territoire », telle est l'ambition affichée par ce document élaboré par le bureau et validé par l'assemblée de chefs d'entreprises élus de la Haute-Vienne. Il décline trois axes principaux de travail, en l'occurrence, l'ouverture avec de meilleures dessertes routières et aériennes, l'aménagement pour anticiper les besoins en infrastructures et dynamiser les bassins de vie et enfin le développement économique, pour promouvoir les atouts et savoirs-faire locaux dans le but d'encourager l'implantation de nouvelles entreprises. Dans ce département qui compte 14 951 entreprises dirigées par 8 500 chefs d'entreprises qui emploient plus de 63 000 salariés, l'équipe de la CCI formule des propositions pour l'avenir d'un territoire que Pierre Massy espère voir changer. « Ce territoire a une marge de progression extrêmement importante constate-t-il mais les marches sont très hautes. Il est donc important de réfléchir à nos propositions économiques. On m'a déjà répondu que c'était un catalogue de travaux, j'ai la faiblesse de penser que, s'ils avaient été faits il y a 20 ou 25 ans comme ailleurs, on ne serait pas en 2020 à se poser ces questions. »

### Désenclaver le nord du département

Sur le thème de l'ouverture, la mise à 2x2 voies de la N 147 Limoges-Poitiers semble la priorité pour Pierre Massy qui milite depuis plusieurs mois pour une autoroute concédée A 147 Grand-Ouest qui contribuerait au désenclavement du nord du département. « Cela concerne la sous-préfecture Bellac, les communes autour et

Saint-Junien aussi car pour aller prendre un TGV, ce ne sera pas à Angoulême qu'on ira chercher la desserte mais à Poitiers estime-t-il calculs à l'appui, il faut 2h15 à 2h20 au mieux pour aller à Paris et une heure pour se rendre à Angoulême donc on ne gagne pas de temps. En revanche, pour un TGV Poitiers-Paris, c'est 1h15 plus 50 minutes pour aller en voiture à la gare de Poitiers donc bien plus rapide. » Sur cette autoroute concédée, il assure que la décision tombera « d'ici quelques semaines. » Au-delà de cette jonction avec le TGV, il voit dans ce projet autoroutier l'occasion de « relier nos territoires au Grand-Ouest, de relier l'A20, l'A10 et la Route Centre Europe Atlantique et de limiter le risque routier. »

Le développement des liaisons aériennes vers Paris et Lyon est aussi un sujet important pour booster le trafic et développer une activité économique autour de l'aéroport de Bellegarde. La CCI exploite l'aéroport et la Communauté Urbaine en est propriétaire à hauteur de 25 %. « Les futurs élus décideront de son avenir, nous voulons savoir si oui ou non ils veulent continuer de participer au financement des lignes Paris et Lyon s'interroge le président. Il est important de savoir s'ils sont sensibles au développement de l'aérien. » Si l'organisme consulaire n'a pas compétence en matière ferroviaire, il a assuré qu'il garderait un œil sur la ligne POLT avec de nouvelles rames de trains dans trois ans, « un sujet qui roule mais il ne faut rien lâcher. »

## Un nouveau centre routier

Concernant l'aménagement, le président ne mâche pas ses mots lorsqu'il évoque le centre routier de Limoges en zone nord. « Des commerçants hurlent, les camions se garent partout à proximité car le centre routier est plein et certains ne peuvent plus accéder à leur commerce. Et il y a un problème d'insalubrité publique. » Il demande que les camions soient redirigés vers les aires de services autoroutières car l'Agglo n'a pas la compétence pour gérer ce problème. La création d'un centre routier moderne est également souhaitée de même qu'un changement de nom de l'aire de services autoroutière de Beaune-les-Mines au profit de Limoges pour bien marquer l'entrée du territoire.

## Du foncier pour implanter des entreprises

L'implantation d'entreprises figure parmi les priorités et Limoges et son agglomération doivent être en mesure de disposer immédiatement de terrains disponibles pour les candidates à l'installation. « Des entreprises veulent venir à Limoges comme ce projet de construction d'une usine d'un groupe aéronautique avec 200 salariés à la clé, un seul terrain a pu être proposé à Ester annonce-t-il, il faut anticiper les besoins afin de disposer en permanence de foncier nécessaire pour répondre rapidement. » Le réemploi de friches industrielles apparaît comme une opportunité à l'image de celle de la zone sud, secteur délaissé depuis la fermeture de la concession Peugeot et de plusieurs magasins. « L'établissement public foncier peut se substituer à la collectivité pour acheter des terrains et réinstaller des entreprises dans ces dents creuses, estime-t-il. Nous voulons l'avis des candidats aux municipales. »

Pour faciliter l'accès à la technopole Ester, il suggère de créer une bretelle de sortie sur l'A20 qui déboucherait sur un giratoire au niveau du parking du bois de la Bastide.

Autre sujet qui suscite la polémique, la construction d'une école d'enseignement supérieur au sein de l'ancienne caserne Marceau. Le but est de regrouper les deux écoles de la CCI 3 IL et l'ESCS installées dans des locaux vieillissants au nord et au sud de la ville. « Nous allons ramener mille jeunes en centre-ville en créant ce campus universitaire pour accompagner la transformation de ce quartier, les cahiers des charges est bouclé, une proposition architecturale a été faite au maire de Limoges, mais nous voulons l'avis des candidats alors qu'un collectif de riverains s'est créé. »

## Redynamiser le centre-ville

Le développement passera par la redynamisation du centre-ville de Limoges avec, par exemple, un schéma de piétonnisation de l'hyper centre pour reconquérir les consommateurs partis vers les zones commerciales périphériques. Il se dit favorable aux navettes électriques testées depuis Noël mais pas à la gratuité des transports. Quant à la vacance commerciale, il estime que la Société d'Équipement du Limousin (Séli) devrait jouer un rôle d'aménageur plus important en terme de « remembrement immobilier commercial. » La promotion touristique des métiers, des savoirs-faire locaux et des Entreprises du Patrimoine Vivant est aussi un enjeu économique avec l'ouverture envisagée d'un lieu dédié.

Des propositions ont également été formulées concernant les quatre villes principales du département. Pour Saint-Junien, l'enjeu est de conforter son rôle moteur au niveau du développement économique de l'ouest de la Haute-Vienne, notamment en poursuivant l'aménagement du centre-ville et en encourageant l'implantation de nouvelles activités.

A Bellac, l'ambition est de redynamiser le pays du Haut-Limousin par le désenclavement afin de susciter l'attractivité. A Saint-Yrieix-la-Perche, la stratégie est de desservir un large territoire autour du pays arédien et de conforter le développement socio-économique. A Saint-Léonard-de-Noblat, l'objectif est d'affirmer l'identité du territoire et de placer l'activité commerciale au cœur de l'attractivité économique. Pour répondre aux entrepreneurs, les candidats ont été invités aux réunions qui se dérouleront à 18 h, à savoir, le 18 février à Saint-Yrieix (salle Attane), le 19 à Saint-Léonard (salle des fêtes), le 24 à Saint-Junien (salle des fêtes), le 25 à Bellac (salle Jean Blanzat) et le 26 à Limoges (CCI).

Corinne Merigaud

*Crédit Photo : Corinne Méri­gaud*

*Publié sur [aqui.fr](#) le 12/02/2020*

*[Url de cet article](#)*